

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste (Trois-Rivières)

Actualités, jeudi 14 décembre 2006, p. 2

Une pétition contre le port du kirpan dans les écoles

Francine Gaudet dépose une pétition de 858 noms à l'Assemblée nationale

Paule Vermot-Desroches

PC

Trois-Rivières - La députée de Maskinongé Francine Gaudet a déposé une pétition de 858 noms à l'assemblée nationale, hier, afin de protester contre la récente décision de la Cour suprême autorisant le port du kirpan dans les écoles.

En fait, c'est à l'initiative de deux citoyennes de son comté, Clémence Roy-Vermette et Micheline Bergeron, que la pétition a vu le jour et a circulé dans la région de Trois-Rivières et de Maskinongé. Mme Gaudet a accepté, à titre de députée, de faire suivre le message au gouvernement.

En fait, les instigatrices de la pétition réclament que cessent "cette règle du deux poids, deux mesures en matière de tolérance des symboles religieux à l'école". Ainsi, les deux citoyennes se demandent pourquoi "on enlève les crucifix et l'enseignement religieux catholique et protestant dans nos écoles afin de respecter la liberté de choix de la **religion**", alors que le port du kirpan est autorisé.

Les pétitionnaires se demandent également ce que l'on fait du droit à la sécurité des enfants. "Le kirpan, tout symbole religieux qu'il soit, est une arme dangereuse. N'attendons pas que des malheurs arrivent."

De son côté, Mme Gaudet a indiqué au Nouvelliste qu'elle trouvait l'initiative de ces citoyennes nécessaire et courageuse et qu'il fallait continuer le débat sur cette importante question qui dépasse les limites régionales et qui est de l'intérêt de toute la société québécoise.

Le gouvernement a 60 jours pour indiquer s'il donnera suite à la pétition déposée par Mme Gaudet au nom des 858 signataires.

paule.vermot-desroches@lenouvelliste.qc.ca

Illustration(s) :

Le port du kirpan à l'école fait l'objet d'une pétition qui a circulé dans la région et qui a été déposée hier à l'Assemblée nationale.

Catégorie : Actualités

Taille : Court, 212 mots

© 2006 *Le Nouvelliste*. Tous droits réservés.

Doc. : news·20061214·NV·0004

Ce matériel est protégé par les droits d'auteur. Tous droits réservés.

© **2001 CEDROM-SNi**